



Fait à Toulouse, le 2 février 2023,

DÉCLARATION COMMUNE
Organisations syndicales SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA,
UNSA EDUCATION, SGEN-CFDT, SNALC, FNEC FP FO, SNFOLC, CGT Éducation
et la FCPE Occitanie

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, UNSA EDUCATION, SGEN-CFDT, SNALC, FNEC FP FO, SNFOLC, CGT EDUCATION et la FCPE Occitanie se mobilisent et dénoncent les annonces faites par le recteur de l'académie de Toulouse lors de sa conférence de presse du 17 janvier 2023.

Nous constatons une fois de plus que les moyens accordés dans les établissements du 2nd degré de notre académie ne sont pas à la hauteur des besoins constatés.

Les moyens octroyés devront accompagner les hausses prévisionnelles d'effectifs par niveau. Dans le contexte imposé par les dotations globales horaires, les classes seront très souvent chargées pouvant atteindre 30 élèves en collège, hors ULIS et à 36 en lycée. La diminution des moyens d'autonomie des établissements contraindra à faire des choix entre du dédoublement, de l'accompagnement personnalisé, de l'accompagnement à l'orientation et des options vouées à disparaître.

Les sujets qui nous préoccupent sont nombreux :

- La suppression de l'enseignement de technologie en sixième.
- La réintroduction d'1h30 de mathématiques en 1ère générale non financée et sans que soit résolue la carence chronique d'enseignants de cette discipline.
- L'évolution de la carte de formation professionnelle sans tenir compte du 1er vœu des jeunes et en mettant à mal l'orientation choisie.
- L'insuffisance de professionnels de l'orientation.
- La création des dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap alors qu'il existe une carence de personnels formés.
- Le non-remplacement des enseignants quelquefois pendant des mois mettant en difficulté les apprentissages de tous les élèves.
- L'accès aux enseignements de spécialité limité à l'offre possible dans chaque établissement et soumis à la discussion dans les conseils de classe.
- L'impossibilité d'obtenir la combinaison souhaitée d'enseignements de spécialité s'accroît.
- Le manque de moyens en CPE, AED, AESH, personnel de santé et sociaux, personnel administratif et d'encadrement, ...
- La nécessité d'avoir des personnels formés et titulaires.

La période difficile que les jeunes traversent nécessite un accompagnement renforcé et constant, afin qu'ils ne décrochent pas et qu'ils se préparent efficacement et sans stress à leurs échéances respectives de fin d'année.

Aucun jeune ne doit être « laissé au bord du chemin ».
Réduire les inégalités devrait être une priorité de la Nation !

Les organisations syndicales et la FCPE Occitanie appellent les partenaires de la communauté éducative, plus particulièrement les membres du CDEN, à appuyer cette exigence pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux jeunes de notre académie au sein de nos établissements publics.